



# FORMATION du 6 et 7 février 2020

## BOIS ENERGIE : REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES DE TERRITOIRE

<u>Organisme de formation</u>	IFFC 13 rue du général Bertrand 75007 PARIS
<u>Lieu de la formation</u>	Métropole Salle Mercure, 4 <sup>ème</sup> étage du bâtiment Coupole 50 place de Zeus 34 000 MONTPELLIER
<u>Contact IFFC :</u>	Isabelle Vergne, 06 78 57 34 98, <a href="mailto:isabelle.vergne@communesforestieres.org">isabelle.vergne@communesforestieres.org</a> <i>☞ Contacter Isabelle VERGNE pour toute question relative à la formation ou aux possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap.</i>
<u>Date :</u>	6 février 2020, de 9h à 18h et 7 février de 9h à 13 h
<u>Durée :</u>	12 heures de formation.
<u>Coût pédagogique :</u>	400 € TTC / personne pour 12 heures de formation. L'IFFC est une association et ne perçoit pas la TVA. Les frais de repas sont à la charge de chaque participant.
<u>Objectif général :</u>	Réaliser une étude prospective de territoire pour l'installation de chaufferie ou de réseau de chaleur 'bois énergie'
<u>Objectifs opérationnels :</u>	A l'issue de la formation, les participants seront capables de <ul style="list-style-type: none"><li>- cerner les différentes étapes d'une étude prospective de territoire 'bois énergie'</li><li>- calculer le pré dimensionnement de chaufferies bois ou de réseaux de chaleur et leurs besoins en approvisionnement bois</li><li>- réaliser une fiche synthétique pour un projet de chaufferie ou de réseau chaleur 'bois'</li></ul>
<u>Formatrice :</u>	Hélène Jimenez (chargée de mission bois énergie UR Occitanie depuis 9 ans)
<u>Public visé :</u>	Salariés 'Bois énergie' du réseau des Communes forestières
<u>Pré requis :</u>	Aucun
<u>Règlement intérieur :</u>	Disponible sur demande et sur <a href="http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php">http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php</a>
<u>Méthodologie :</u>	Apports théoriques. Echanges. Etude de cas - travail dirigé. <b>Chaque participant disposera d'un ordinateur</b>
<u>Attestation</u>	Une attestation de participation sera transmise après la formation



# FORMATION du 6 et 7 février 2020

## BOIS ENERGIE : REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES DE TERRITOIRE

<u>Evaluation :</u>	Evaluation à chaud par les stagiaires en fin de stage
<u>Inscription jusqu'au</u>	30 janvier 2020 auprès de <a href="mailto:isabelle.vergne@communesforestieres.org">isabelle.vergne@communesforestieres.org</a> . Au-delà de cette date, les demandes seront étudiées au cas par cas.
<u>Annulation</u>	En cas d'annulation de la formation, les personnes inscrites seront informées par mail.

### PROGRAMME

1. Introduction, présentation des participants, du programme et des objectifs
2. Les études prospectives de territoire, un nouvel outil pour les EPCI
  - Les enjeux environnementaux des EPCI
  - Les possibilités d'intégration du bois énergie dans les documents de planification
3. Le dimensionnement approximatif d'une installation chauffage dans un bâtiment collectif
  - Explication de la méthode de calcul
  - Présentation des formules simplifiées
  - Exposé des ratios couramment utilisés
4. Le bois énergie pour le chauffage collectif
  - Préconisation et dimensionnement d'une centrale biomasse
  - Clés pour identifier les erreurs de conception
5. Définition et conception d'un projet
  - Grandes étapes d'un projet bois énergie
  - Construction des fiches des études prospectives
6. Restitution de l'étude prospective
7. Conclusion.